

# Routot

Le bulletin d'informations municipales • novembre 2024 • n°25



SÉCURITÉ

La vidéo-protection opérationnelle P. 2



ENFANCE ET JEUNESSE

Le point sur la vie scolaire

P. 3



VIE ÉCONOMIQUE

Du nouveau chez nos commerçants P. 5



CITOYENNETÉ

Un peu de civisme pour notre cadre de vie P. 6

## Édito



Chères Routotoises,  
Chers Routotois,

Régulièrement, nous sommes interpellés sur des questions de sécurité et notamment sur la vitesse excessive de certains automobilistes. Si nous sommes conscients qu'il y a toujours des choses à faire, à améliorer ou à imaginer pour protéger la collectivité, il faut également que chacun prennent ses responsabilités... nous ne sommes pas au volant des véhicules qui posent problème.

Néanmoins, depuis près de 5 ans maintenant, nous agissons pour votre sécurité et cela sur tous les fronts : aménagements de voirie, prévention, remises aux normes, ... Citons à ce titre quelques exemples :

- L'arrêt de bus a été aménagé,
- Les abords de l'école ont été sécurisés, mais la mise en place d'équipements routiers supplémentaires est nécessaire et à l'étude,
- Les trottoirs entre le gymnase et le terrain de "Foot à 5" ont été aménagés, ainsi que la rue Collignon,
- Un projet est à l'étude pour sécuriser les piétons rue de l'abbé Clément entre le bourg et le cimetière,
- La nouvelle cantine évitera aux enfants de se mettre en danger (en allant déjeuner actuellement à la MFR et à la salle des fêtes),
- 24 caméras installées dans le bourg dont une partie en mesure de lire les plaques d'immatriculation seront opérationnelles début 2025,
- 2 marnières ont été bouchées (une dans le bourg, l'autre au Prémare),
- L'électricité de la Halle, de la mairie et de l'église sera remise aux normes fin d'année 2024 évitant ainsi le risque de feu électrique,
- La salle des fêtes a été mise en conformité,
- Enfin, 95 % de la commune est désormais couverte par la défense incendie.

Bien entendu, si votre sécurité reste au centre de nos préoccupations, votre bien-être et votre cadre de vie nous sont essentiels.

Ainsi, nous développons l'offre de logements en transformant la friche de l'ancienne graineterie et nous étudions actuellement la mise en place d'une résidence seniors. Nous avons également souhaité récupérer la compétence scolaire afin d'assurer plus de proximité et être plus réactifs sur l'ensemble des sujets qui concernent vos enfants : Vie scolaire et péri-scolaire, transport et bien entendu la cantine avec notamment le choix du prestataire pour les repas qui est en cours.

Nous maintenons actuellement le service du ramassage des cartons en aménageant le local et en comptant sur le civisme de tous.

Nous allons retravailler la sécurité routière de notre commune. Au-delà de toutes ses actions, nous avons à cœur de rester à votre écoute pour améliorer votre quotidien.

Bien à Vous, Marie-Jean Douyere

## Votre mairie



Ouverture de la mairie :  
Lundi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30  
Mardi : Fermé / 15h30 à 17h30  
Mercredi : 10h à 12h / Fermé  
Jeudi : Fermé / 15h30 à 17h30  
Vendredi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30



[www.routot.fr](http://www.routot.fr)  
[mairie.routot@wanadoo.fr](mailto:mairie.routot@wanadoo.fr)  
Tél : 02 32 57 31 25  
Tirage : 850 exemplaires  
Rédacteur en chef :  
Marie-Jean Douyere  
Réalisation/ Impression : NOTA BENE  
06 15 14 45 67 - [www.creanotabene.fr](http://www.creanotabene.fr)

## SÉCURITÉ

### La vidéo-protection bientôt opérationnelle

Comme prévu dans le budget, détaillé dans le précédent numéro, la municipalité a mis en place un système de vidéo-protection pour 122 930 € subventionnés à hauteur de 61 464 € par la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et le FIPD (Financement des politiques de prévention).



24 points de vidéo-protection branchés directement sur la fibre optique seront installés fin décembre selon un schéma mis en place en collaboration avec la gendarmerie. Ce dispositif, capable de lire les plaques d'immatriculation de jour comme de nuit, permet ainsi de renforcer la sécurité routière en dissuadant les mauvais comportements routiers mais aussi en prévenant les actes malveillants comme les cambriolages ou les incivilités. Les caméras seront pour la plupart situées dans le bourg et le long des grands axes. Seuls les représentants de l'ordre ont accès aux enregistrements sous réquisition judiciaire. L'utilisation de ces caméras, dont les images sont conservées 20 jours, vise uniquement à protéger les citoyens et non à les surveiller de manière intrusive.

#### LE MOT DE LA GENDARMERIE

Régulièrement, la gendarmerie met en avant les effets de la vidéo-protection sur l'évolution de la délinquance sur le territoire. Chez les élus, c'est souvent ce qui déclenche la volonté de s'équiper d'un système de vidéo-protection. C'est le cas pour Routot, qui a en quelque sorte donné l'exemple puisque d'autres communes alentours ont décidé d'en faire autant. Et lorsque de nombreuses communes sont équipées, ça densifie le maillage et permet de résoudre davantage d'enquêtes et de faire baisser la délinquance... la vidéo-protection, c'est un travail d'équipe !

## UIE SPORTIVE

### Un terrain de foot à 5 pour nos jeunes !



Dans le cadre de l'opération 5000 terrains de sport, la CCPAVR a décidé d'installer trois terrains de "Foot à 5" sur le territoire intercommunal dont un à Routot, rue du colonel Beltrame, inauguré le 6 novembre dernier.

Le terrain de "Foot à 5" sera utilisé par les collégiens, l'école, le club de foot et sera en libre accès pour les habitants en dehors des créneaux réservés.

■ Coût du projet : 156 460,43 € HT (Agence Nationale du Sport : 29% - Fédération Française de Football : 19% - Région : 19% - CCPAVR : 20% - Commune : 13%)

## AMÉNAGEMENT

### Du nouveau au cimetière



Dernièrement, le cimetière a fait l'objet de toutes les attentions afin de faciliter sa gestion. Coût de l'opération : 4 000 €.

Ainsi, 10 cavernes ont été installées et le jardin du souvenir a été mis aux normes avec la pose d'un puis à cendres. Côté gestion des déchets verts et recyclables, des composteurs et des bacs jaunes seront installés. Enfin, la haie du cimetière sera reprofilée.

Concernant la gestion des sépultures, la commune a engagé la reprise des concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon. Les monuments concernés seront donc retirés dès l'année prochaine pour rendre de nouvelles places disponibles.

#### LES NOUVEAUX TARIFS DU CIMETIÈRE

- Concession 30 ans : 200 €
- Concession 50 ans : 300 €
- Columbarium 30 ans : 600 €
- Columbarium 50 ans : 800 €
- Cavure 30 ans : 600 €
- Cavure 50 ans : 800 €

## ENFANCE ET JEUNESSE

### Le point sur la vie scolaire

#### L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Cette année, les effectifs de l'école connaissent une augmentation sensible avec 229 élèves pour 10 classes contre 219 l'année dernière. Les institutrices ont donc dû multiplier les classes en double niveau afin d'équilibrer le nombre d'enfants par classe.

- 13 PS+11 MS avec Mme Delescluse
- 13 PS+10 MS avec Mme Maussion
- 24 GS avec Mme Beauroy-Eustache
- 7 GS+13 CP avec Mme Charbonnier
- 24 CE1 avec Mme Millerand
- 13 CP+6 CE2 avec Mme Bunel
- 21 CE2 avec Mme Sudron
- 25 CM1 avec Mme Noël
- 11 CM1+12 CM2 avec Mme Vasse
- 26 CM2 avec M. Couture.

À noter, la présence de Mme Chaume, Mme Lemétayer et Mme Le Gallic qui interviennent en tant qu'ATSEM en maternelle. De plus, Mme DUPUIS, agent de l'école, est présente les matins et une volontaire service civique effectue une mission à l'école pour toute l'année scolaire.



#### LE COLLÈGE LE ROUMOIS

Cette année, l'établissement dirigé par Mme Bouchez, compte 332 élèves répartis sur 4 classes de 6<sup>ème</sup>, 4 classes de 5<sup>ème</sup>, 4 classes de 4<sup>ème</sup> et 3 classes de 3<sup>ème</sup>. Le collège propose l'option Latin ainsi qu'une section sportive Athlétisme.

Toujours en faveur de la pratique sportive, l'Association Sportive du collège est ouverte à tous les élèves moyennant une cotisation de 20€. L'AS propose le mercredi de 13h15 à 15h30 des séances d'athlétisme, sports collectifs, escalade, badminton mais aussi des participations à des Cross, courses d'orientation, championnats d'athlétisme, etc..

#### LA MAISON FAMILIALE RURALE

La MFR est une école professionnelle qui permet un suivi individualisé des jeunes par la pédagogie de l'alternance et le partenariat avec les entreprises. La MFR accueille donc les élèves de la 4<sup>ème</sup> à la Terminale Bac Pro, en CAP ou en formations continues.

#### À Routot, la MFR propose en formations initiales :

- 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole cycle d'orientation
- CAPa Service Aux Personnes et Vente en Espace Rural (SAPVER)
- Bac Pro Services Aux Personnes et Animation des Territoires (SAPAT)

#### Et en formations continues :

- Assistant de Vie aux Familles (ADVf)
- Catalogue de formations courtes
- Assistants Maternels Agréés (IPERIA)
- Assistant-e De Vie aux Familles
- Agent-e de Propreté et d'hygiène



#### ZOOM SUR LA CANTINE

Il n'aura fallu qu'un an pour construire la nouvelle cantine d'une surface de 550 m<sup>2</sup>. Cet équipement répondant aux dernières normes sera inauguré à une date que nous ne manquerons pas de vous communiquer.



## GASTRONOMIE

### La cueillette des champignons sous conditions

L'automne est là et avec lui les champignons refont surface. Vous êtes nombreux à aimer les cueillir, cependant, il est nécessaire de respecter quelques règles pour votre sécurité mais aussi pour le bien de la biodiversité.

En principe, pour aller cueillir des champignons, une autorisation préalable du propriétaire est nécessaire. Dans le cas des forêts domaniales, l'État autorise cette activité mais seulement si elle reste dans le cadre d'une consommation familiale et si les prélèvements n'excèdent pas 5 litres par personne et par jour. En effet, les cueillettes excessives peuvent menacer des espèces même courantes. Par ailleurs, la revente est interdite. Toutes ces dispositions sont valables sur tout le territoire.

#### POUR VOTRE SÉCURITÉ :

- Ne pénétrez pas dans les zones de chasse et respectez le calendrier des dates de chasse (Voir le QR Code)
- Ne pénétrez pas dans les parcelles en cours de travaux ou d'exploitation forestière.
- N'utilisez pas d'application sur téléphone pour identifier vos champignons. Cette méthode peu fiable est en effet à l'origine de nombreuses intoxications. En cas de doute, demandez l'avis d'un spécialiste, pharmacien ou mycologue.

Les calendriers de chasse en forêts domaniales



## UIE ASSOCIATIVE

# Les 50 ans du Club des Mimosas

Le 18 septembre dernier, le Club des Mimosas a fêté ses 50 ans. Pour cet événement exceptionnel, la municipalité a décidé de porter la subvention du Club à 1000 € afin de soutenir ses projets dont un grand repas qui a rassemblé les membres des Mimosas et quelques élus afin de partager 50 ans d'anecdotes.



Créé en 1974 avec près de 40 membres, le club du 3<sup>ème</sup> Âge de Routot est devenu au fil des ans le Club des Ainés Ruraux puis le Club des Mimosas dont les membres se retrouvent autour d'activités culturelles, sportives ou de loisirs. Déjà en 1974, des voyages, des projections de films et des après-midis jeux de société permettaient à chacun de se retrouver pour discuter, bref être ensemble et partager de bons moments.



Photo d'archive de la mairie de Routot (bulletin municipal de 1975)

## LES ACTIVITÉS DU CLUB DES MIMOSAS À LA SALLE DES FÊTES

- Jeux et goûter (dominos, cartes,...) : Un jeudi après-midi sur deux
- Gymnastique douce : Le mardi de 11h à 12h
- Contact : Martine Berthelin - martine.berthelin@orange.fr - 06 63 09 22 68

## UIE LOCALE

# Routot, toujours très attractive !

Située entre Rouen, le Havre et Caen, Routot jouit d'une situation géographique idéale sans compter l'accès facilité aux services de santé, aux commerces de proximité et aux établissements scolaires de la maternelle au collège. C'est donc tout naturellement que 27 nouvelles familles, venant pour la plupart des communes environnantes ou de la région Rouennaise, ont choisi de poser leurs valises à Routot depuis septembre 2023.



14 d'entre elles ont répondu à l'invitation de la municipalité le 7 septembre 2024. À cette occasion, les familles ont reçu un sac de la médiathèque contenant un livre sur l'histoire de Routot, des entrées gratuites à la maison du lin ou encore des dépliants d'infos pratiques et touristiques. De plus, les présidents des associations routotoises sont venus présenter la large palette d'activités possibles sur la commune.

## Agenda

- TÉLÉTHON - 29 et 30 novembre**  
Programme complet sur [routot.fr](http://routot.fr)
- MARCHÉ DE NOËL - 7 et 8 décembre**  
À la salle des fêtes avec le comité des fêtes
- BOUTIQUE DE NOËL DE LA MAISON DU LIN**  
Les vendredis, samedis et dimanche de décembre  
À la maison du lin de 14h à 18h
- DÉFILÉ TRACTEURS ILLUMINÉS**  
Samedi 21 décembre en soirée  
Avec les jeunes agriculteurs du Roumois
- VEUX DU MAIRE - Vendredi 3 janvier 2025 à 19h**  
À la mairie, suivi d'un verre de l'amitié

## Retour sur le forum des assos



Chaque année à la rentrée, la municipalité de Routot donne rendez-vous aux habitants pour le forum des associations. C'est pour les habitants l'occasion d'obtenir des informations, de rencontrer les dirigeants ou encore de procéder aux inscriptions en un seul lieu. Cette année, 17 associations étaient présentes et certaines ont proposé des démonstrations :

- Animation Lecture Plaisir
- Arc en ciel parents d'élèves
- Chorale de Brotonne
- Comité des fêtes de Routot
- Fanfare de Routot
- Jumelage Europe et Roumois
- Sapeurs-pompiers - JSP
- Terres vivantes (Maison du lin)
- Rougemontier Sport et Loisirs
- Tennis de Bouquetot
- The Dance life Zumba
- Vélo Club de Routot
- ASR Football
- A2R Athlétisme
- BCR Badminton
- Rougemontier activités
- Fit Challenge



## Fit & Healthy Crew, une nouvelle asso

Cette association vous propose tous les mercredis à 19h30 des séances de sport gratuites pour vous remettre en forme ou vous entraîner dans la bonne humeur. Au programme des réjouissances : cardio, renforcement musculaire et travail de poids de corps. Si vous êtes intéressé(e)s, rendez-vous à la salle des fêtes de Routot avec une tenue et des chaussures de sport, un tapis de sol, une gourde et votre sourire !

- Contact : Matthieu Baron 06 21 07 70 93



## AUTOROUTE A13

# Bientôt, l'autoroute en flux libre

En décembre, le flux libre sera totalement opérationnel sur l'autoroute Paris-Normandie.

Les barrières physiques de péage vont donc disparaître au profit de portiques équipés de caméras et de capteurs qui identifient les véhicules et calculent le montant du péage en fonction de la catégorie du véhicule et du trajet réalisé.

Le flux libre permettra d'éliminer les bouchons et les ralentissements au profit d'une circulation plus fluide, plus rapide, mais aussi plus sûre. Désormais, les clients effectuent un seul paiement pour tout leur trajet. Pour cela, plusieurs solutions :

- Le badge de télépéage.
- La création d'un compte sur sanef.com, avec la possibilité d'un paiement automatique ou à chaque trajet.
- Dans l'un des points de paiement agréé.

**SANEF : 09 708 08 709 du lundi au samedi de 8h à 20h**



## SANTÉ

# L'appel au 15 obligatoire avant tout déplacement aux urgences

Afin de limiter la surcharge des urgences, l'accès à l'ensemble des services d'urgences de l'Eure est régulé. L'appel au 15 est désormais obligatoire avant tout déplacement aux urgences.



Les médecins régulateurs apporteront une réponse médicale adaptée au patient et l'orienteront selon ses besoins pour :

- Bénéficier de conseils médicaux au téléphone,
- Être orienté vers une consultation par un professionnel de santé,
- Être dirigé vers un service hospitalier d'urgences,
- Ou faire l'objet de l'envoi d'une équipe médicale sur place.

Pour les personnes qui se présenteraient directement à l'accueil des urgences, une évaluation initiale sera réalisée par un médecin ou un Infirmier d'Accueil et d'Orientation (IAO).

En fonction de leur situation, les patients seront réorientés vers une autre prise en charge si besoin.

Le but de cette régulation est d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients les plus urgents en limitant le flux des personnes qui arrivent. En effet, bon nombre ont tendance à consommer un service d'urgence comme un service public lambda. Or, la moitié des citoyens n'ont pas besoin d'un accès aux soins d'urgence.



## UIE ÉCONOMIQUE

# Du nouveau chez nos commerçants

Grâce à la dynamique du bourg et la facilité de stationnement, le commerce routotois ne cesse d'évoluer et de se diversifier. Zoom sur l'actualité commerçante de Routot...

## TOUT EN SAV'EURE, VOTRE NOUVELLE ÉPICERIE FINE

Tout en Sav'Eure, une épicerie fine et cave à vins a ouvert ses portes dans le centre-bourg en lieu et place de l'ancienne pizzeria Ceasar. Miel, chocolat, confitures, bière locale, vins et spiritueux..., il n'y a que des produits locaux dans cette nouvelle boutique. Caviste de métier, Julien Poirrier, le propriétaire propose à la clientèle de composer des paniers cadeaux ou encore de déguster le vin. En parallèle, Julien Poirrier a mis en place la vente en ligne avec commande possible en click and collect ou avec la livraison à domicile via le site internet : toutensaveur.fr.

- **Tout en Sav'Eure, 33, avenue du Général de Gaulle à Routot.**  
Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14 h à 19h, samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h, dimanche de 9h30 à 12h30.  
Tél. : 09 81 28 46 42 - toutensaveur.fr - toutensaveur@gmail.com



## UN BARBIER À ROUTOT

Après avoir travaillé dans la région rouennaise, Mohammed Belaiboud, a ouvert sa propre boutique à Routot. En plus de faire barbier, Mohammed propose des soins du visage ainsi que des coupes hommes et enfant sans rendez-vous.

- **My Barber, 28 av. du G<sup>e</sup> de Gaulle à Routot - Tél. : 06 95 91 50 95**  
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h



- **L&D Lavage Auto, 17 rue du Roumois à Routot.**  
Ouvert 24h/24, 7 jours sur 7, Paiement en CB et espèces

**LE LAVAGE AUTO CHANGE DE MAIN**  
Ludovic Sainte-Rose a repris depuis quelques semaines l'Elephant bleu qui s'appelle désormais Lift Auto. L'enseigne, rénovée et relookée, propose une station de lavage automatique avec deux pistes haute pression, un rouleau de lavage et un aspirateur pour laver l'intérieur des véhicules.

## Carrefour contact

Gilles Pailley est le nouveau directeur du Carrefour depuis le 1<sup>er</sup> octobre et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il a de grands projets pour le magasin et ses 887 m<sup>2</sup> de surface de vente. Il est en effet prévu pour le début d'année 2025 de refaire le magasin à l'intérieur comme à l'extérieur mais aussi le parking et la station service. Pour cela, le magasin sera fermé une dizaine de jours.

Dans un même temps, un gros travail de communication sera engagé avec la distribution dans vos boîtes aux lettres de publicités sur les promotions du moment. Nul doute que ces mesures apporteront une nouvelle vision et un nouveau dynamisme à votre enseigne de proximité préférée !

- **Route De Bourneville à Routot - Tél. : 02 32 42 58 96**  
Du lundi au samedi de 8h à 20h. Le dimanche de 9h à 12h15

# BRÈVES

L'APPLI CENTOACCESS  
REPLACE CENTOLIVE ET  
VOUS RELIE AUX INFOS MUNICIPALES,  
NE VOUS EN PRIVEZ PAS !



CentoAccess est une mise à jour et une évolution technique de l'application Centolive déjà en place à Routot.

À partir du 16 novembre, vous devrez donc désinstaller Centolive et télécharger gratuitement CentoAccess, une véritable application dédiée à Routot et qui vous permettra de suivre en temps réel l'actualité de la commune, où que vous soyez et de consulter le panneau lumineux. Dès lors, vous recevrez une notification sur votre smartphone à chaque fois qu'un nouveau contenu sera mis en ligne par la commune :

- Alerte vigilance météo,
- Arrêtés préfectoraux concernant les plans canicule, sécheresse, sanitaire...,
- Agenda,
- Infos pratiques sur la vie scolaire, le transport scolaire, les associations, l'environnement, etc...

CentoAccess permet aussi

d'accéder en un clic au site web de Routot.

## LA COLLECTE DES CARTONS EN QUESTIONS

Suite à l'arrêt brutal de la société Parec, prestataire du SDOMODE pour la collecte des gros cartons au niveau des points d'apports volontaires, ce sont donc les agents communaux qui ont pris le relais. Néanmoins, si vous le pouvez, nous vous invitons à privilégier le dépôt de vos cartons dans la déchetterie la plus proche de votre domicile, afin d'éviter de surcharger inutilement le travail des agents.

Par ailleurs, nous rappelons que les petits cartons sont tolérés dans la colonne bleue destinée aux papiers et cartonnettes à condition toutefois qu'ils soient déchirés en morceaux.



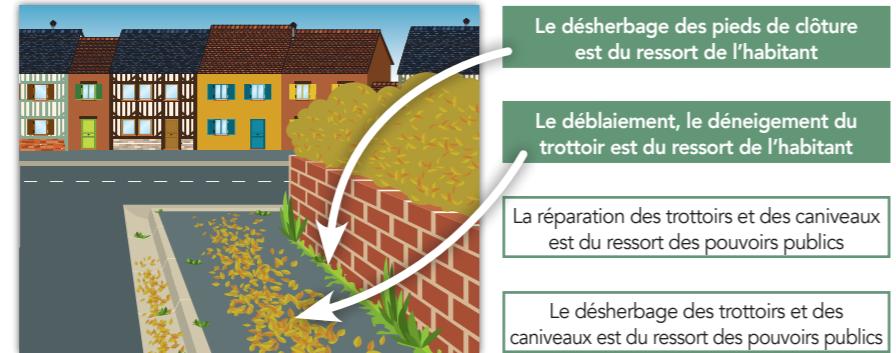
## CITOYENNETÉ

### Un peu de civisme au service de cadre de vie

Si la commune se doit d'entretenir les espaces publics et la voirie, les routotois aussi ont des devoirs et des obligations légales pour le bien-être de chacun.

En effet, propriétaires occupants ou locataires d'une habitation doivent, devant chez eux, assurer le nettoyage des feuilles mortes et détritus, le désherbage des pieds de clôture, le dégagement de la neige ou du verglas, ainsi que l'épandage de sel, de sable visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver. En revanche, vous êtes tenus de signaler toute dégradation du trottoir aux services compétents.

Attention, le fait d'avoir la charge de l'entretien d'un trottoir ne donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée.



Le désherbage des pieds de clôture est du ressort de l'habitant

Le déblaiement, le déneigement du trottoir est du ressort de l'habitant

La réparation des trottoirs et des caniveaux est du ressort des pouvoirs publics

Le désherbage des trottoirs et des caniveaux est du ressort des pouvoirs publics

### Les arrêtés préfectoraux

#### LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers et réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, compresseurs à air ou haute pression, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières,... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, que :

- De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi.
- De 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi
- De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Extrait de l'arrêté modificatif du 20 août 2024 de l'arrêté DTARS-SE 19-14 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

#### LA RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX DE DÉCHETS VERTS

##### INTERDIT :

Déchets verts issus de la tonte de gazon, de la taille de haies et d'arbustes, des opérations d'élagage, d'abattage, de débroussaillage, du ramassage des feuilles et aiguilles mortes... Solutions : Déchetterie, Compostage, Broyage.

##### INTERDIT DU 16 JUIN AU 14 SEPTEMBRE \* / AUTORISÉ DU 15 SEPTEMBRE AU 15 JUIN :

Plantes invasives (rampante, ambroisie, jussie...), végétaux malades ou arbres infestés pour éviter toute propagation.

\*Sauf autorisation et prescription des autorités sanitaires

Extrait de l'arrêté n° D3 SIDPC 20-144 du 16 novembre 2020 relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts et aux autres usages du feu et au débroussaillage.

Si vous constatez ces incivilités, vous pouvez les signaler en gendarmerie

### Chasseurs, tireurs sportifs, enregistrez vous !

Afin de sécuriser la détention des armes à feu sur le territoire, l'ensemble des détenteurs d'armes à feu doivent disposer avant le 31 décembre 2024 d'un compte personnel "chasseur" ou "tireur sportif" sur la plateforme SIA (système d'information sur les armes) pour conserver leur droit à détenir des armes.

- PUBLICS CONCERNÉS : tous les particuliers détenant au moins une arme, disposant d'un permis de chasser (valide ou non) ou d'une licence de tir sportif.
- PUBLICS NON CONCERNÉS : les possesseurs de fusils à canon lisse à un coup par canon acquis avant décembre 2011, pour qui l'inscription au SIA est fortement conseillée mais pas impérative tant que l'arme ne change pas de propriétaire. Les chasseurs mineurs ne sont pas non plus concernés par cette mesure.



## HOMMAGE

### Les 80 ans de la libération de Routot

Le 27 août 1944, la commune de Routot était libérée par la 7<sup>ème</sup> division blindée britannique. Pour cet anniversaire, la municipalité a souhaité une journée alliant hommage et moments festifs. Retour sur cette belle journée du 7 septembre, une date choisie afin de pouvoir rassembler un maximum de routotois et notamment les enfants.



Hommage à la dizaine de soldats anglais et canadiens tués lors des combats pour la libération du canton. Une stèle a été élevée sur le lieu même où ils avaient été enterrés à l'angle des rues du docteur Collignon et de la rue des Libérateurs, avant que les corps ne soient relevés et transférés dans un cimetière militaire en 1947.

À l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Routot, la municipalité a organisé une cérémonie officielle au monument aux morts après le défilé de la fanfare de Routot, des anciens combattants, des enfants volontaires des écoles, des pompiers et de la gendarmerie sous l'escorte de 2 anciens véhicules militaires. Mais au-delà de l'hommage aux soldats de la 7<sup>ème</sup> division blindée britannique tombés durant ces combats acharnés, il fallait aussi célébrer la joie de la Libération. Ainsi, les routotois étaient conviés à un cocktail dinatoire où Pierre Cordier, alors adolescent en 1944

## Retour sur l'occupation et la libération de Routot

Dès l'invasion du nord de la France en 1940 par les allemands, de nombreux réfugiés affluent à Routot. L'arrivée du 239<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie en juin ne fait qu'accroître l'anxiété des routotois qui, devant l'arrivée imminente des allemands, se lancent sur les routes. Le 239<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie tentent de ralentir la progression des allemands mais ils doivent battre en retraite le 13 juin. Il ne reste alors plus qu'une trentaine d'habitants dans le bourg. Trois jours plus tard, les premières unités allemandes occupent Routot... cela durera quatre ans.

Durant cette période, près d'un milliers de soldats allemands réquisitionnent la plupart des maisons et s'installent à Routot.

Si finalement la présence allemande n'est pas trop oppressante, les routotois vivent quelques épisodes angoissant comme l'incendie volontaire en avril 1942 qui embrase la halle avec des tonnes de fourrage réquisitionnées par les Allemands. Deux ans plus tard, le 19 juillet 1944 au petit matin, deux chasseurs alliés lâchent deux bombes sur le bourg, tuant six personnes. Ce bombardement n'est pas isolé. Il est en effet suivi par des mitraillages puis par des tirs d'artillerie lorsque les troupes alliées se rapprochent. Six autres Routotois sont tués le 27 août 1944 au cours du duel d'artillerie qui oppose les soldats anglais et les forces allemandes. Le lendemain matin, les premiers tanks alliés entrent dans le Bourg et sont salués par les habitants.

et témoin de la Libération, a raconté ses souvenirs du 27 août 1944. Il a reçu à cette occasion la médaille d'honneur communale. Les enfants ont ensuite participé à une retraite aux flambeaux depuis la salle des fêtes jusqu'au site du feu d'artifice.

En effet, puisque le feu d'artifice de la Saint-Jean avait été annulé en raison d'une météo capricieuse et que celui du 14 juillet avait aussi été très humide, le comité des fêtes n'a pas voulu rester sur une déception et a souhaité un magnifique feu d'artifice pour clore cette jolie journée d'hommage et de célébration.

## SÉCURITÉ

### Déviation de la D 675 jusqu'en mars 2025

Avec les fortes pluies qui frappent le département depuis plusieurs mois, des dégradations et des mouvements de terrain s'intensifient sur les zones fragilisées, comme dans le cas des marnières qui provoquent ici et là des perturbations.

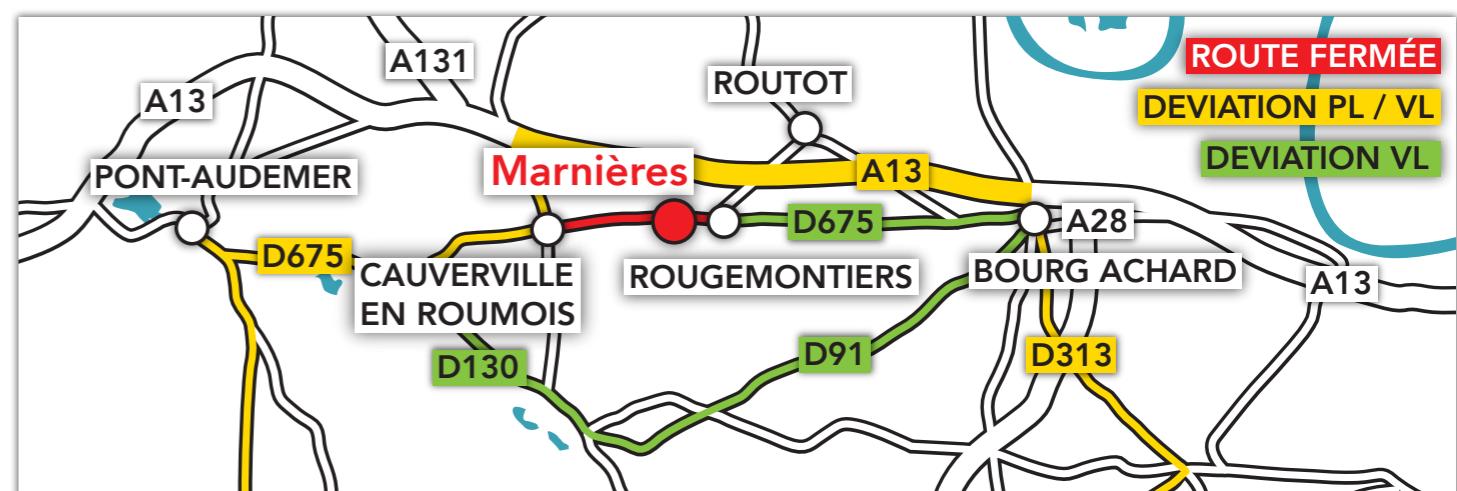
Ainsi, les deux marnières présentes sous la RD 675 au niveau d'Éturqueraye sont devenues très sensibles. En effet, la première marnière se trouve sous 2 à 3 mètres sous le niveau de la chaussée et mesure 2 mètres de haut. La seconde est située à 34 mètres sous la chaussée avec une hauteur de vide également de 2 mètres. Au regard du risque pour les usagers de la RD 675, la préfecture a donc décidé le 27 septembre 2024 de fermer la route entre Rougemontiers et Cauverville-en-Roumois au

## UNE MARNIÈRE FAIT AUSSI DES SIENNES À ROUTOT

À Routot aussi, une marnière est sous haute surveillance. Située près du terrain de tennis, en partie sur un terrain privé à plusieurs dizaines de mètres sous terre et d'un volume compris entre 250 et 300 m<sup>3</sup>, elle sera rebouchée dès que les études de sol seront terminées. Pour le moment, par mesure de précautions, la pratique du tennis n'est donc possible que sur 2 courts sur 3.

niveau d'Éturqueraye et cela jusqu'au 28 mars 2028 (arrêté préfectoral 24-AT-1017 du 27/09/2924).

Le Département de l'Eure a donc mis en place des déviations afin de rediriger le trafic. Il souhaite par ailleurs débuter le plus rapidement possible les opérations de comblement afin de rendre la route à la circulation dans les meilleurs délais.



## INFOS PRATIQUES

# Les contacts utiles pour vous aider dans votre quotidien

Lorsque des pannes se produisent sur le réseaux d'eau, d'électricité ou au niveau de la fibre, vous êtes nombreux à téléphoner à la mairie qui ne peut malheureusement pas vous aider. Le plus simple est de contacter directement le service concerné en indiquant votre numéro d'identifiant ou d'abonné. Voici, les numéros utiles qui pourront vous aider en cas de besoin.

## ELECTRICITÉ - ENEDIS

SERVICE CLIENT - Du lundi au vendredi de 8h à 17h

**09 70 83 19 70 - are-normandie@enedis.fr**

## URGENCE COUPURES D'ELECTRICITÉ

**09 72 67 50 27**

**Ou contactez votre Fournisseur d'électricité**

## RÉSEAUX FIBRE OU ADSL

### DISFONCTIONNEMENT

**Contactez votre Fournisseur d'Accès Internet**

## ADDUCTION EAU POTABLE - SERPN

[serpn.com](http://serpn.com)

SERVICE CLIENT - Du lundi au vendredi 9h à 12h et de 14h à 17h

**02 35 77 87 37 - serviceclient@serpn.fr**

## URGENCE FUITES ET PANNE RÉSEAU - 7 jours / 7 - 24h / 24

**02 35 77 85 00**

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF SAUR

[saurclient.fr](http://saurclient.fr)

SERVICE CLIENT - Du lun. au ven. de 8h à 19h - sam. de 8h à 13h

**02 30 72 40 00**

## URGENCE EAUX USÉES

**02 50 72 40 09**

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC

Mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30

## CCPAVR - CONTRÔLE INSTALLATION - INTERVENTION

**02 32 41 50 40**

## L'état civil\*

\* autorisation selon RGPD

## Mariages

- Stanislas COCHIN DE BILLY et Fanny MERMIN, le 13 juillet 2024
- Joseph MUTA et Louise DUFOLO, le 13 juillet 2024
- Florian LIOT et Gwendoline BOISSARD, le 3 août 2024
- Jean Charles FOSSE et Céline POUVREAU, le 3 août 2024

## Naissances

- Ayman FAHMI, né le 8 mai 2024
- Rose GARNIER, née le 24 mai 2024
- Norah PION PENITZKA, née le 25 mai 2024
- Jonas PION PENITZKA, né le 25 mai 2024
- Khia MAES, née le 29 mai 2024
- Éléanor LE BRETON, née le 25 juin 2024
- Mattew PERRON, né le 17 juillet 2024
- Owen ROBERT GILLIER, né le 28 juillet 2024
- Augustin COCHIN DE BILLY, né le 12 août 2024
- Tao ZHANG BAUPIERETTE, née le 13 août 2024
- Anna AUDET, née le 13 août 2024
- Ninon CARPENTIER, née le 13 septembre 2024

## Décès

- Catherine VALLOGNES épouse GUÉGAN, décédée le 30 avril 2024
- Sophie OZENNE épouse LAURENCE, décédée le 16 mai 2024
- Patrice CHOPIN, décédé le 14 juin 2024
- Georgette HENRY épouse MARTEAU, décédée le 17 août 2024
- Roger SERVANT, décédé le 13 octobre 2024

## VIE LOCALE

# Encore un beau succès pour Végét'halle

Samedi 12 octobre, la place de la mairie a accueilli la 4<sup>ème</sup> édition de Végét'halle avec sa trentaine d'exposants.

Pépiniéristes, vendeurs de matériaux de motoculture, producteurs locaux, troc plantes et conseils jardinage ont ravi les visiteurs qui ont également pu apprécier la présence de 8 cors de chasse, d'un joueur de cornemuse et de l'incontournable Gérard Farcy.

Quant aux plus jeunes, ils ont pu savourer les jeux en bois mis à leur disposition près de la médiathèque.

Les élus ont profité de cette journée verte pour remettre des plantes aux lauréats du concours des maisons et jardins fleuris de la commune de Routot. Pour rappel, le concours est sans inscription, il vous suffit simplement de fleurir !



## VIE CULTURELLE

# Quoi de neuf à la médiathèque ?

L'équipe de la médiathèque n'a de cesse de vous proposer des animations variées mais aussi de faire évoluer son offre de service. Zoom sur l'actualité d'un équipement devenu essentiel pour la vie culturelle de notre village.



## LE PORTAIL DE LA MÉDIATHÈQUE

Retrouvez le catalogue, le drive et toutes les actus de votre médiathèque !

**15 NOV. 20h  
PÉNÉLOPE,  
MON AMOUR**  
De Claire Doyon  
Projection dans le cadre du mois du film documentaire, suivie d'un débat sur l'autisme.

**25 au 30 NOV.  
VENTE DE LIVRES**  
Vente au profit du Téléthon, chaque jour aux horaires habituelles.

**30 NOV. 15h  
DICTÉE À LA PLUME**  
À partir de 8 ans, location plume : 5€ au profit du Téléthon

**13 dec. 19h  
SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ**  
Petits jeux et jeux de plateau.

## Les vinyles font leur entrée à la médiathèque

49 références de la variété française sur disques vinyles sont désormais disponibles en écoute sur place. Ces albums, prêtés par le Conseil départemental, sont un premier pas vers une offre qui pourrait s'élargir. En effet, la médiathèque souhaite déposer des demandes de subventions pour se constituer sa propre discothèque et s'équiper de platines, le tout accessible au prêt.



## LES OISEAUX, VEDETTES DU PRINTEMPS 2024

Au printemps dernier la médiathèque a proposé de nombreuses animations sur le thème des oiseaux, dans ou hors les murs. Exposition, sortie ornithologique dans la réserve naturelle de Corneville-sur-Risle, balade avec écoutes et identifications de chants d'oiseaux mais aussi un concours photos "Observons les oiseaux" qui a rassemblé 22 participants dont 6 enfants. L'occasion pour certains de découvrir la médiathèque pour la première fois.

Les photos gagnantes : "Geai des chênes" pour la catégorie adulte et "Tourterelle pour la catégorie enfant."